



Confédération paysanne
de l'Ardèche

Bulletin d'adhésion 2026

à la Confédération Paysanne Ardèche

Toute adhésion à la Confédération paysanne 07
vaut également pour adhésion à l'ADDEAR 07*

- 160 euros pour un-e paysan-ne au réel pouvant faire une déduction d'impôt** (imitez votre cotisation syndicale sur le compte « charges » de l'exploitation)
- 80 euros pour une personne**
- 40 euros pour une cotisation minimum**
- Cotisation libre si besoin: le coût de l'adhésion ne doit pas être un frein**

+ Abonnement facultatif à Campagnes Solidaires !

Nous vous proposons de vous abonner à Campagnes Solidaires le magazine mensuel de la Confédération Paysanne nationale (11N°/an). Il vous suffit de rajouter 45€ à votre adhésion à la Confédération paysanne 07, de le préciser ci-dessous et nous nous occupons de votre abonnement !

Adhésion 2026 €

+ Abonnement Campagnes Solidaires (Facultatif) €

Montant Total = €

Nom :

Prénom :

Adresse

Téléphone :

Courriel :

Production(s) :

Agriculteur/Agricultrice	Cotisant-e	Porteur	Retraité-e
Conjoint(e) Collab.	Solidaire	Porteuse	de
Aide Familial		de projet	l'agriculture

Par chèque: à l'ordre de la Confédération Paysanne Ardèche à envoyez à : Confédération Paysanne 07, BP129, 07000 Privas

Par virement : indiquez bien votre nom sur le virement et vos coordonnées (tel, mail, postale) ainsi que votre production par mail ou en scannant ce bulletin scanné à confpays07@wanadoo.fr

IBAN: FR76 1027 8089 1300 0207 5150 136

BIC: CMCIFR2A

*L'ADDEAR 07 (Association départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) est l'association de développement associée à la Confédération paysanne de l'Ardèche pour la promotion et la mise en place de l'agriculture paysanne, l'accompagnement à la transmission des fermes et à l'installation de porteuses et porteurs de projet.

ADHÉRER
pour être défendus, informés
et faire vivre l'Agriculture
dans le nouveau syndicat
majoritaire en Ardèche !

Adhérer, c'est pouvoir être défendus individuellement ET faire face collectivement aux problèmes du quotidien et aux politiques souvent injustes et complexes qui impactent nos fermes: soutien humain, accompagnement, défense syndicale et juridique, ...

Adhérer, c'est lutter collectivement pour une meilleure justice économique, sociale et environnementale.

Adhérer, c'est soutenir le projet de souveraineté alimentaire, défendre nos propositions et peser dans la balance !

Adhérer, c'est également être informé-e au plus vite en recevant les «Lettres d'infos» envoyées par mail **TOUS les vendredis** pour connaître les dernières infos agricoles (aides, démarches à effectuer, ...) et militantes et recevoir également la lettre des paysannes et des paysans d'Ardèche envoyée par courrier tous les mois.

Adhérer, c'est faire partie d'un réseau qui grandit fortement d'année en année : la barre des 400 adhérent-e-s à la Confédération paysanne Ardèche a été franchie en 2025 et cette dynamique s'amplifie toujours depuis !!!

Adhérer, c'est pouvoir rencontrer de nombreux paysan.nes sur son territoire grâce aux rencontres des groupes locaux.

Adhérer à la Confédération paysanne, c'est également adhérer à l'ADDEAR : l'association conjointe qui accompagne les projets d'installations agricoles et les transmissions en Ardèche

Adhérer, c'est être le gage de notre indépendance financière (permettant notamment ses emplois) et donc de l'indépendance syndicale de nos réseaux.

Adhérer, c'est enfin participer **TOUS ENSEMBLE** aux choix syndicaux et aux mobilisations de la Confédération paysanne ainsi qu'à la construction de notre futur : dans quel monde, quelle société voulons nous vivre ? Avec quelle alimentation et quel projet agricole ?

Si vous souhaitez plus d'infos, contactez le bureau de la Confédération paysanne qui se trouve dans la Chambre d'agriculture Privas 04 75 64 49 93 /confpays07@wanadoo.fr